

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-1/04

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement  
Rapporteur : DEY Jean

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TALLET Maud

---

**OBJET :** Convention relative à l'étude prospective sur la pérennité de l'activité et des espaces agricoles sur les cantons de Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Claye-Souilly.

L'aire d'influence de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle, appelée le Grand Roissy, est un territoire stratégique de la région Ile-de-France dont le potentiel de développement économique et logistique est très important. Les espaces agricoles et naturels de ce territoire participent à son équilibre et au maintien du cadre de vie de ses habitants. Pourtant, ces espaces sont soumis à de fortes pressions foncières. Une étude sur le devenir des espaces agricoles à l'ouest de la plate-forme aéroportuaire (Val d'Oise) a été menée en 2009 par l'Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France. Début 2010, ce dernier a proposé d'étendre ces travaux sur le territoire seine-et-marnais. Le Département, souhaitant participer à cette étude, a inscrit des crédits de financement pour celle-ci lors du vote du budget primitif 2011 afin de compléter ceux de l'EPA Plaine de France et de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne. C'est pourquoi il est proposé la signature d'une convention tripartite formalisant ce partenariat et les modalités de financement de l'étude.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 5/06 en date du 29 juin 2007 prenant acte de la nouvelle compétence départementale relative à la protection des espaces agricoles et naturels périurbains,

VU la délibération du Conseil général n° 1/02 en date du 24 septembre 2010 adoptant la politique agricole départementale 2010-2014,

VU la délibération du Conseil général n° 1/05 en date du 24 septembre 2010 approuvant le document d'orientations stratégiques pour le territoire de Roissy,

VU la délibération du Conseil général n° 1/07 en date du 28 janvier 2011, adoptant le budget du Département pour l'année 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention cadre tripartite relative à l'étude prospective sur la pérennité de l'activité et des espaces agricoles sur les cantons de Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Claye-Souilly, tel que joint en annexe de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer au nom du Département le projet de convention susmentionné,

Article 3 : de prélever les crédits correspondants sur l'opération « Agriculture aménagement territoire / Subvention » de l'action « agriculture ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ